



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>28459</b>	<b>De M. Bruno Bilde</b> ( Non inscrit - Pas-de-Calais )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Solidarités et santé		<b>Ministère attributaire</b> > Santé et prévention
<b>Rubrique</b> > santé	<b>Tête d'analyse</b> > Revirements stratégiques du Gouvernement pour lutter contre le covid-19	<b>Analyse</b> > Revirements stratégiques du Gouvernement pour lutter contre le covid-19.
Question publiée au JO le : <b>14/04/2020</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Bruno Bilde interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur les revirements stratégiques du Gouvernement dans la lutte contre l'épidémie de covid-19 et sur les absences dramatiques de l'État. Sur la question des matériels de protection, les Français ont assisté à un virage à 180 degrés. Le 23 février 2020, M. le ministre déclarait : « porter un masque est parfaitement inutile ». M. le Premier ministre persistait et signait le 13 mars 2020 sur TF1 en affirmant : « le port du masque, en population dans la rue, ça ne sert à rien ». Mais le 3 avril 2020, les Français ont pu entendre le directeur général de la santé impulser un changement de doctrine : « si nous avons accès à des masques, nous encourageons effectivement le grand public, s'il le souhaite, à en porter », M. le ministre allant même jusqu'à manger son chapeau mardi 7 avril 2020 sur RMC en répondant que le port du masque serait peut-être obligatoire en France. Quelle est la stratégie ? Sur la question des commandes de masques, l'État a été aux abonnés absents depuis le début de la crise sanitaire en laissant les collectivités territoriales et le secteur privé prendre les devants pour répondre à l'urgence. Aujourd'hui, l'État récupère les initiatives des régions pour rattraper ses propres manquements et son inertie coupable. La semaine dernière, deux commandes de 2 millions de masques passées par la région Bourgogne-Franche-Comté ont été réquisitionnées par les services de l'État sans information ni concertation. Quelle est la stratégie ? Sur la question du confinement, des mesures ont été décrétées par le Gouvernement le 17 mars 2020 pour ralentir la propagation du virus. Le 2 avril 2020, M. le Premier ministre a indiqué que ce confinement serait probablement prolongé. Pourtant, en s'avançant publiquement et précocement sur le déconfinement, notamment à l'aube des vacances scolaires, le Gouvernement a semé le doute et a maladroitement incité un grand nombre de compatriotes à enfreindre des consignes vitales. Quelle est la stratégie ? Sur la question de la revalorisation du système de santé, le Président de la République annonçait un plan massif pour l'hôpital, le 25 mars 2020, en direct de l'hôpital de campagne de Mulhouse. Pourtant, le 4 avril 2020, les Français apprenaient la confirmation d'un vaste plan de restructuration du CHU de Nancy mis en œuvre par l'Agence régionale de santé de Grand Est avec la suppression de 598 emplois et de 174 lits. Le directeur de l'ARS s'est expliqué : « Moi je fais mon boulot. J'applique ce que le ministère a décidé ». Quelle est la stratégie ? Il lui demande si, à la suite des multiples revirements du Gouvernement, de la désorganisation totale érigée en norme, d'une confusion croissante et d'un manque de transparence évident, il va enfin abandonner cette gestion au doigt mouillé et ressusciter l'État stratège qui fait terriblement défaut au pays.